

**Les travaux
de raccordement
de votre maison ou
local pour une
puissance inférieure
ou égale à 36kVA.**



1 Raccordement avec compteur et disjoncteur en limite de propriété

Ce raccordement vous permet de bénéficier de l'électricité au plus tôt et d'être autonome dans la construction de votre projet.

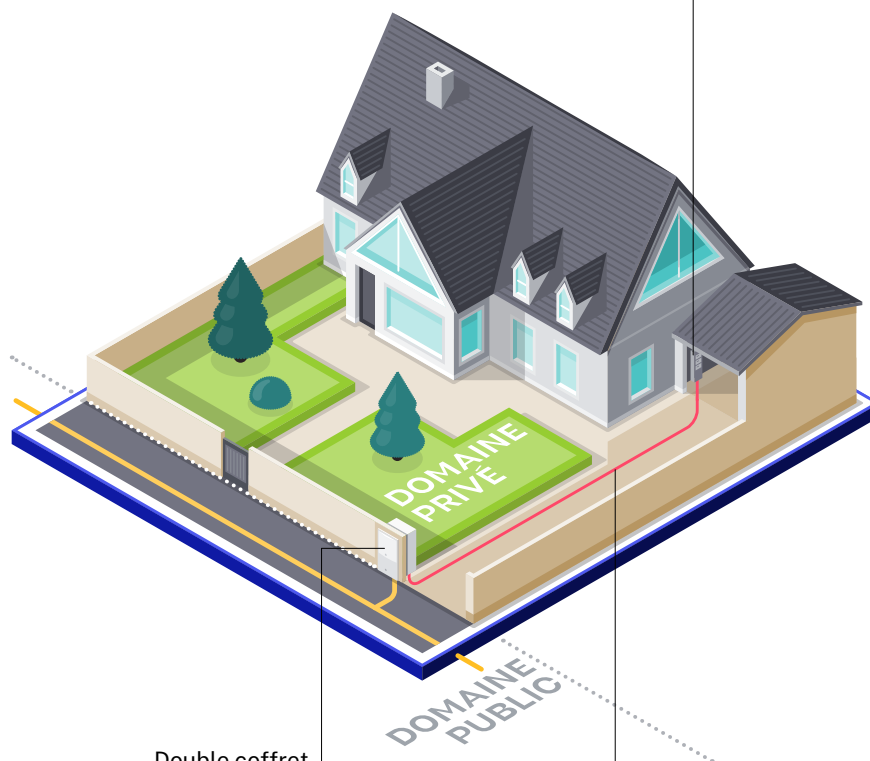
Le coffret de branchement est installé en limite du domaine public ainsi qu'un deuxième coffret comprenant le compteur et le disjoncteur.

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur www.enedis.fr

Bon à savoir

Vous avez besoin d'électricité pour vos travaux de construction ? Rendez-vous page 4 pour plus d'informations.

L'interrupteur de coupure d'urgence est à proximité du tableau de répartition posé par votre électricien.



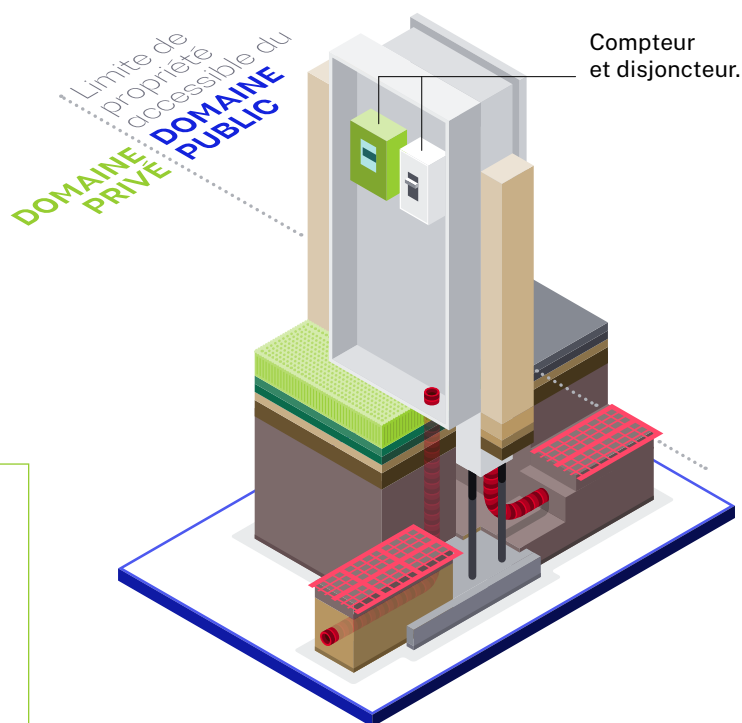
Double coffret de branchement, avec compteur et disjoncteur.

Le câble électrique de liaison fait partie de votre installation électrique intérieure.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

1 Raccordement avec compteur et disjoncteur en limite de propriété

■ En limite du domaine public.



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Dans votre clôture :

- **Prévoir un espace libre d'au moins 1 cm** tout autour du coffret, ainsi qu'un accès libre à la face avant de ce coffret.
- Choisir un endroit où le coffret sera à l'abri des chocs.
- Prévoir une **aire de dégagement** plane sans obstacle, d'au moins 70 cm sur 70 cm devant le coffret.
- Le coffret ne doit pas être utilisé comme point de fixation de grillage ou de tout autre accessoire de clôture.
- Matérialiser l'emplacement exact du coffret.

Sur votre terrain et chez vous :

- Prévoir la fourniture et la pose dans un fourreau des câbles de puissance et de commande entre le disjoncteur de branchement et votre tableau électrique, cette liaison faisant partie de votre installation électrique intérieure.

CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

Installer deux coffrets :

- Le **coffret de branchement** qui est situé en limite de votre propriété et accessible depuis la voie publique.
- Le compteur et le disjoncteur de branchement sont situés dans le deuxième **coffret au dos du premier coffret** à l'intérieur de votre propriété.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

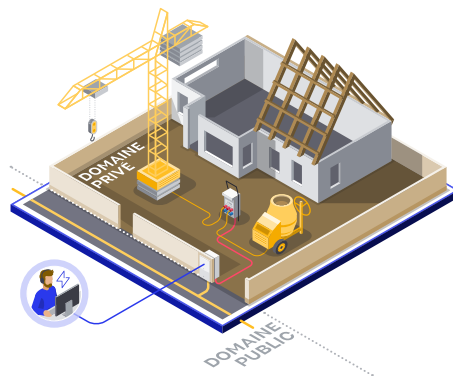
Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur www.enedis.fr

2 Raccordement en limite de propriété : bénéficiez de l'électricité dès la phase de construction de votre projet

Vous venez d'acquérir votre parcelle et vous allez construire votre futur maison ou local ?

Le raccordement définitif en limite de propriété est une solution qui vous permet d'avoir accès à l'électricité, du début de votre construction jusqu'à votre emménagement, grâce à une démarche simplifiée.

Comment cela se déroule ?



	Sur votre terrain nu	Vos travaux de construction	Votre emménagement dans votre maison ou local
VOUS	Demander un raccordement en limite de propriété en précisant votre besoin d'électricité durant votre chantier.	Souscrire un contrat d'électricité provisoire auprès de votre fournisseur d'énergie.	Souscrire un contrat d'électricité définitif auprès de votre fournisseur d'énergie.
ENEDIS	Réalisation des travaux de raccordement définitif en limite de propriété.	Activation à distance de votre contrat provisoire.	Activation à distance de votre contrat définitif*.

Les avantages de votre raccordement en limite de propriété

- En 1 seule démarche, Enedis réalise les travaux et installe le compteur qui servira pour votre chantier et votre maison ou local.
- Les opérations d'activation des contrats provisoires et définitifs sont réalisées à distance sans rendez-vous sur site.
- Le coût facturé pour l'alimentation du chantier est celui d'une téléopération à distance puisqu'il n'y a plus de travaux à réaliser.
(39,60€ TTC au lieu de 372€ TTC ou 496,80€ suivant la situation - tarif en vigueur au 17/07/2025)

* Pour cela vous devrez être en possession de l'attestation de conformité Consuel de votre installation électrique intérieure et avoir résilié votre contrat de branchement provisoire.

NB : dans le cas où l'attestation de conformité Consuel n'a pas été transmise à Enedis à la résiliation de votre contrat de branchement provisoire, une intervention pour la pose d'un kit de condamnation sur le disjoncteur sera facturée.

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur www.enedis.fr

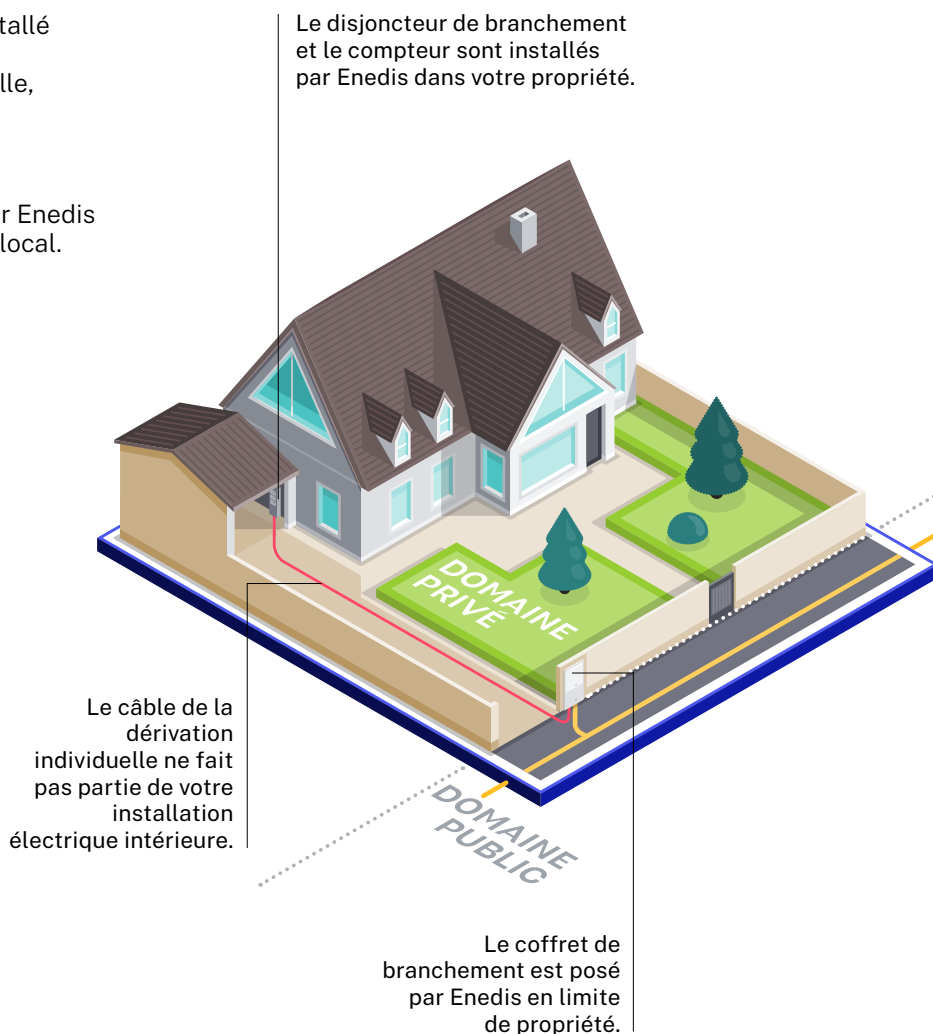
3 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

Ce raccordement n'est possible que lorsque la longueur du câble de branchement en zone privative est inférieure à 30 mètres.

Le coffret de branchement est installé en limite du domaine public.
Le câble de la dérivation individuelle, mis sous fourreau, est enterré dans votre terrain.

Le disjoncteur de branchement et le compteur fournis et posés par Enedis sont installés sur votre maison ou local.

3 mois avant votre date d'emménagement dans votre maison ou local, n'hésitez pas à contacter Enedis sur www.enedis.fr



Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

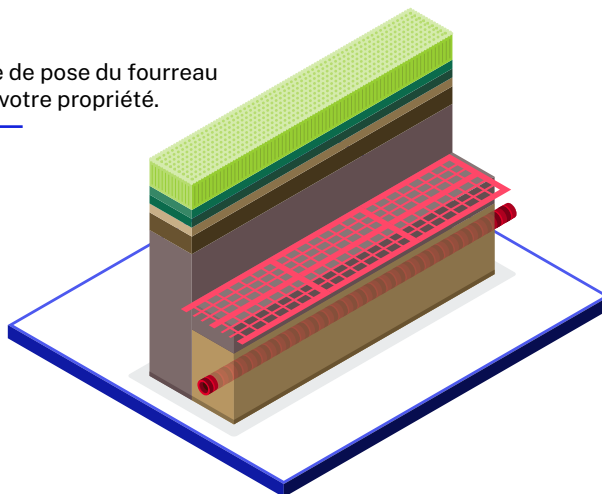
3 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

Les travaux de terrassement.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- **Posez pour le câble de la dérivation individuelle**, un fourreau de type TPC, de diamètre 75 mm dans une tranchée de 65 cm de profondeur au minimum avec un grillage rouge posé à 20 cm au-dessus du fourreau.
- Ce fourreau doit arriver impérativement à **l'aplomb de la gaine technique logement (GTL)** et ne doit pas traverser les parties sanitaires.

Règle de pose du fourreau dans votre propriété.



CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

- **Fournir et faire passer le câble de la dérivation individuelle électrique** à l'intérieur du fourreau et obturer ce fourreau de type TPC à l'intérieur de l'habitation. Ce câble est fourni et posé par Enedis.

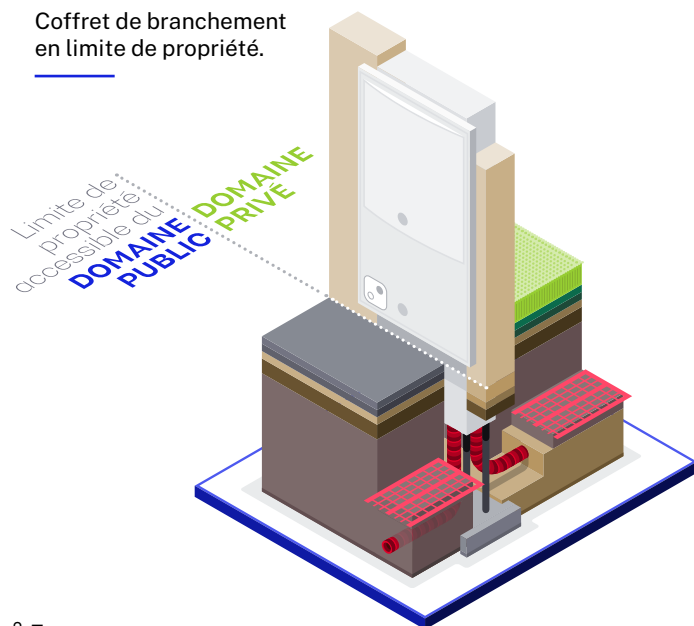
En limite du domaine public.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Dans votre clôture:

- Matérialisez l'emplacement exact du coffret.
- Pour accueillir les travaux qui seront réalisés par Enedis, reportez-vous aux explications en page 3 de ce document.

Coffret de branchement en limite de propriété.



CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

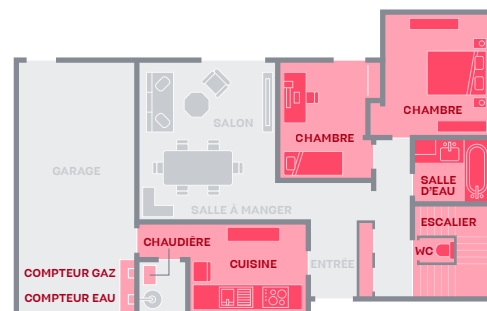
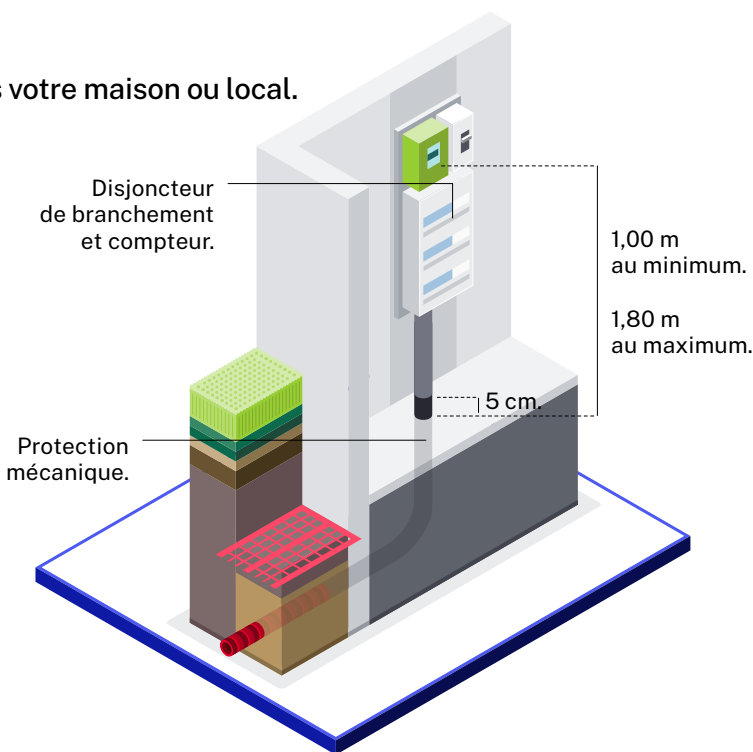
- Installer un coffret en limite de votre propriété.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur www.enedis.fr

3 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

Dans votre maison ou local.



Le panneau de contrôle ne peut pas être implanté dans les emplacements en rose sur le dessin.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- Vous devez prévoir avec votre électricien de disposer votre gaine technique logement (GTL), le disjoncteur de branchement et le compteur, dans un emplacement autorisé et compatible. La GTL, **le disjoncteur de branchement ou le compteur ne doivent pas être installés dans la cuisine, la salle de bains, les W.-C, les placards, les chambres ou encore l'escalier. Ils ne doivent pas être à proximité de la chaudière.**

CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

- Installer à l'intérieur de votre maison ou local, le compteur et le disjoncteur de branchement sur le panneau de contrôle situé dans la gaine technique logement (GTL).

- La paroi sur laquelle est fixée la GTL doit être incombustible** et ne doit pas être exposée aux vibrations. Elle est constituée de préférence par un mur ou, dans le cas d'une cloison, des dispositions doivent être prises pour en assurer la rigidité.
- Le fourreau doit arriver impérativement à l'aplomb de la (GTL) et ne doit pas traverser les parties sanitaires.
- Si le câble de la dérivation individuelle traverse un vide sanitaire, **le fourreau de protection du câble dans le vide de construction doit être de type ICTA** (non propagateur de flamme).
- Le disjoncteur de branchement et le compteur doivent toujours être **facilement accessibles**.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur www.enedis.fr